



Département de Saône et Loire

SÉANCE DU : 17 mars 2021	Nombre de délégués :	
N° 2021-011	En exercice :	29
Convocation du : 05 mars 2021	Présents ou représentés :	19
Affichage du : 18 mars 2021	Absents :	8
Objet de la délibération : Vœu (Projet d'enfouissement carrière Mont Saint Vincent)		

L'an deux mille vingt-et-un, le dix-sept du mois de mars à 18H00, le Comité Syndical s'est réuni en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc FRIZOT, Président, délégué titulaire de la Communauté Urbaine Creusot Montceau.

Communauté de Communes	Délégués titulaires	Présent	Excusé	Absent	Représenté par : (Délégué suppléant)
Communauté Urbaine Creusot Montceau	M LUARD Jean Paul	X			
	M FRIZOT Jean Marc	X			
	M PRICAT Valentin	X			
	M BRUGNIAU Pierre			X	
	M DUMAS Pierre-Yves			X	
	M REPY Marc			X	
	Mme MATRAY Paulette	X			
	M JARROT Marie-Claude		X		M Yves KAZMINE
	M DEGUEURCE Gilles			X	
	M DUBAND Joël	X			
	M BAUDIN Jean-Paul	X			
	M SOROKA Christian	X			
	M VALETTE Noël			X	M Eric MALLESSARD
	M BALLOT Alain			X	M Olivier BERRET
	M TOUILLON Gilles			X	
	M BEAUDOT Denis		X		
M PICHARD Emmanuel			X		
Mme SARANDAO Gilda	X				
Communauté de Communes du Grand Charolais	M LOPES DE LIMA Pascal	X			
	M BOURGEON Laurent	X			
	M FRADET Cédric			X	
	M PICHARD Bruno		X		
	M PERRETTE Gilles	X			
	M DEGRANGE Anne	X			
	M PESSIN Jean Marc	X			
	M THERVILLE Daniel			X	
M PERRIER Richard	X				
Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan	M Xavier DUVIGNAUD	X			
Communauté de Communes Entre Arroux Loire et Somme	M André LAUPRETRE		X		M Christophe BAILLY

Secrétaire de séance : Valentin PRICAT

.../...

Les membres du SMi2B ont appris incidemment qu'un projet d'enfouissement d'amiante à la carrière de Bourgueuil, sur le territoire de la commune de Mont-Saint-Vincent, avait été déposé à la DREAL.

Cette carrière est située à la limite de la ligne de partage des eaux « Océan Atlantique-Méditerranée », c'est-à-dire qu'elle impacte le Bassin Versant de la Grosne-Guye (notamment via des sources) et surtout le Bassin Versant de la Bourbince dont les élus du SMi2B sont les représentants légaux.

Les eaux de ruissellement de la carrière de Bourgueuil se déversent totalement dans la rivière de Marigny et ont déjà fait, par le passé, l'objet de relargages. Ce cours d'eau rejoint la Bourbince 12 kilomètres plus loin avant de traverser les villes de Blanzay, Montceau, Palinges et Paray-le-Monial, sachant que ces 2 dernières communes sont alimentées en eau potable par la rivière.

Si les conditions de stockage de l'amiante semblent strictement encadrées, c'est plutôt la sécurité de ce stockage sur des dizaines et des dizaines d'années qui interroge les membres du Syndicat. C'est la qualité des eaux de la Bourbince à très long terme qui préoccupe les élus et les habitants du Bassin Versant.

Considérant ces éléments, les membres du SMi2B, par 18 voix POUR et 1 ABSTENTION, émettent le vœu suivant :

Ils souhaitent faire part à Monsieur le Préfet de Saône-et-Loire de leurs graves inquiétudes quant à la préservation de la qualité des eaux de la Bourbince. Cette dernière pourrait-être fortement impactée, à très long terme, par ce projet d'enfouissement d'amiante à la carrière de Bourgueuil.

Les élus souhaitent rappeler à Monsieur le Préfet que notre territoire a déjà vécu la création d'une décharge de ce type et son évolution dans le temps, dont les conséquences sont toujours en cours à ce jour.

Fait et délibéré en séance, les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le : 26 mars 2021
Publication le : 26 mars 2021

A Montceau-les-Mines le : 26 mars 2021
Le Président

